

## **CINQ LACS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA REPRODUCTION DE L'OMBLE DE FONTAINE**

**Québec, le 8 octobre 2013** – La réserve faunique Mastigouche vient de terminer une étude qui a permis d'évaluer la qualité et la quantité de frayères disponibles pour l'omble de fontaine dans cinq lacs de son territoire, grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec et son programme *Amélioration de la qualité des habitats aquatiques* (AQHA) – volet *frayères*.

Les lacs Chahoun, Étourneau, Écartant, Moineau et Ouabiti sont tous situés près de chalets de villégiature et leur rendement de pêche est plutôt faible. Pourtant, ces lacs soutiennent une population d'omble de fontaine indigène, sans espèce compétitrice, et présentent des conditions intéressantes pour les poissons. Ainsi, on soupçonnait qu'un manque de frayères disponibles à l'omble de fontaine pourrait expliquer les faibles succès de pêche.

À l'été 2013, un biologiste a donc procédé à l'inventaire des émissaires, des tributaires et des sources d'eau des cinq lacs. Ces inventaires ont clairement démontré que la qualité et la quantité de frayères à ombles de fontaine constituent un facteur limitant la croissance des populations. Par exemple, aucune frayère de qualité n'a été répertoriée dans les lacs Écartant, Étourneau et Moineau. Les truites devaient donc se reproduire sur un substrat non approprié, diminuant ainsi grandement le taux d'éclosion des œufs et le succès de reproduction.

Des recommandations d'aménagement ont par la suite été présentées : évidemment, l'aménagement de frayères constitue la plus importante d'entre elles! Dans certains secteurs, un nettoyage de cours d'eau est également conseillé en vue d'enlever les débris ligneux qui obstruent le libre passage du poisson. Avec une telle étude entre les mains, la réserve faunique de Mastigouche pourra maintenant réaliser les aménagements recommandés pour favoriser la reproduction des populations d'omble de fontaine de ces lacs, au grand bonheur des pêcheurs !

Le programme AQHA – volet *frayères* vise à améliorer la qualité et la productivité faunique des habitats des poissons et à soutenir la participation des organismes du milieu à l'amélioration des habitats de la faune aquatique. Deux types de projets sont admissibles : une étude ciblant des recommandations d'aménagement et la réalisation des aménagements fauniques.

### **À propos de la Fondation de la faune**

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, pêcheurs et trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de détenteurs de la carte Nature Visa Desjardins et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 25 ans plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.



Fondation de la faune du Québec

Source :

M<sup>me</sup> Geneviève Lacroix  
Coordonnatrice de projets  
418 644-7926, poste 139  
genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M<sup>me</sup> Annabelle Avery  
Coordonnatrice de projets  
418 644-7926, poste 120  
annabelle.avery@fondationdelafaune.qc.ca